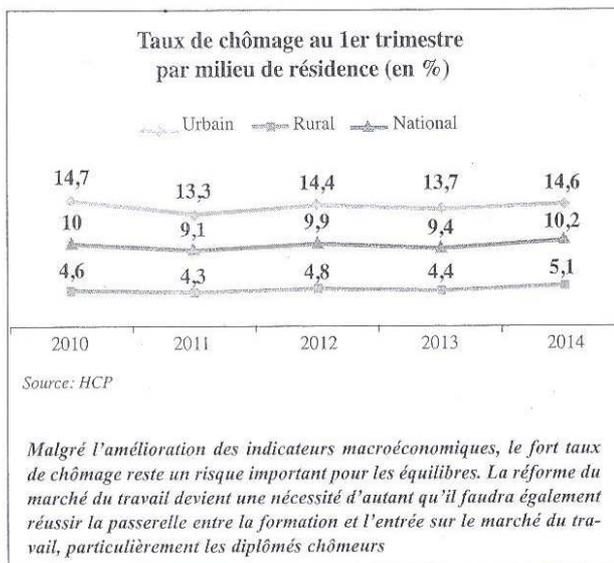


La réforme du marché du travail urgente

- Le taux de chômage encore très élevé
- Le Fonds favorable à une subvention au profit des personnes à faibles revenus uniquement
- Il y aura une évolution du régime de change, mais pas de marche arrière après

AVEC une croissance entre 2,3 et 4,2% attendue cette année, le Maroc a de quoi faire des jaloux. En même temps, ce rythme est encore timide pour réduire le chômage qui touche 10% de la population active. Un taux élevé qui expose à tout moment à une montée des tensions sociales. Le chômage des jeunes inquiète particulièrement Christine Lagarde, directrice générale du FMI. Ces dernières années, chaque point supplémentaire de croissance économique s'est traduit par une augmentation de 0,4% des emplois. Mais la hausse du PIB à elle seule ne suffira pas pour résorber significativement le chômage. Surtout que les prévisions laissent entrevoir un gain de croissance inférieur à 0,5 point en moyenne par an d'ici 2018. Clairement, l'effort devrait être également porté sur l'efficacité du marché du travail. «La réforme du mar-



ché du travail est nécessaire pour éviter les phénomènes de dualité qui en général sont des obstacles à l'embauche en particulier l'emploi des jeunes», souligne Lagarde. Il s'agira également de faciliter le passage entre la formation et l'entrée sur le marché du travail à travers notamment des politiques de l'emploi sectorielles. Le décalage entre la formation et les besoins réels du marché est souvent décrié par les chefs d'entreprise.

Le renforcement du pilier social tient à cœur au FMI, dans une région où la mauvaise répartition des richesses et l'absence d'une classe moyenne forte pénalise la croissance. «L'accroissement des inéga-

lités n'est pas propice à une croissance durable», fait remarquer la patronne du FMI. «Lorsqu'elles sont intelligemment conçues et qu'elles ne sont pas excessives dans leur architecture, les politiques de redistribution ne sont pas des freins à la croissance», ajoute-t-elle.

La réforme de la compensation est à ce titre appréciée par le Fonds, même si le rythme de sa mise en œuvre pourrait être plus rapide. Mohamed Boussaid, ministre des Finances, se félicite déjà du début du redressement des comptes publics. La compensation a coûté 48,3 milliards de DH à l'Etat, soit près de 6% du PIB en moyenne annuelle sur les trois dernières

années. Sur le fond, le FMI est favorable à un ciblage des personnes à faibles revenus plutôt que d'avoir une politique de subvention indifférenciée comme c'est le cas jusqu'ici. Il reste à savoir le chemin que va prendre le gouvernement. Toujours est-il que la réforme devrait donner plus de marges de manœuvre au niveau des recettes et permettre leur affectation vers des domaines prioritaires notamment la santé, l'éducation ou encore dans les politiques de soutien au PME.

A ce niveau, il faudrait franchir un nouveau palier dans les différents plans sectoriels pour renforcer la compétitivité des entreprises, s'accordent à dire les professionnels. La feuille de route du patronat d'ici 2018 et le programme d'accélération industrielle 2014-2020 devraient en partie servir à cette fin. L'appui à la compétitivité des PME pourrait également venir de l'évolution du régime de change. «Dans une perspective de diversification de l'économie et du renforcement de la croissance, des évolutions sont tout à fait envisageables tant qu'elles sont bien préparées», relève Lagarde. Les choix économiques du Royaume imposent aujourd'hui d'assouplir le régime de change.

La banque centrale elle-même en est consciente. Il reste à trouver le bon timing. L'évolution est conditionnée au retour aux équilibres macroéconomiques. Après, «il faudra élargir sans aucun risque de pouvoir restreindre par la suite», prévient Abdellatif Jouahri, gouverneur de Bank Al-Maghrib. Autrement dit, il ne sera pas question de faire marche arrière une fois la décision prise. □

F. Fa